



Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada

Sciences

Science

S C C S

Secrétariat canadien de consultation scientifique

Compte rendu 2009/011

C S A S

Canadian Science Advisory Secretariat

Proceedings Series 2009/011

**Évaluation des stocks de buccin des
eaux côtières du Québec**

**3 mars 2009
Institut Maurice-Lamontagne**

**Jean Lambert
Président de la réunion**

**Sonia Dubé
Rapporteur**

**Stock Assessments on whelk in the
Quebec's inshore waters**

**March 3, 2009
Maurice Lamontagne Institute**

**Jean Lambert
Meeting Chairperson**

**Sonia Dubé
Rapporteur**

Institut Maurice-Lamontagne
850, Route de la Mer, C.P. 1000
Mont-Joli, Québec, G5H 3Z4

Juin 2009

June 2009

Avant-propos

Le présent compte rendu a pour but de documenter les principales activités et discussions qui ont eu lieu au cours de la réunion. Il contient des recommandations sur les recherches à effectuer, traite des incertitudes et expose les motifs ayant mené à la prise de décisions pendant la réunion. En outre, il fait état de données, d'analyses ou d'interprétations passées en revue et rejetées pour des raisons scientifiques, en donnant la raison du rejet. Bien que les interprétations et les opinions contenus dans le présent rapport puissent être inexacts ou propres à induire en erreur, ils sont quand même reproduits aussi fidèlement que possible afin de refléter les échanges tenus au cours de la réunion. Ainsi, aucune partie de ce rapport ne doit être considéré en tant que reflet des conclusions de la réunion, à moins d'indication précise en ce sens. De plus, un examen ultérieur de la question pourrait entraîner des changements aux conclusions, notamment si l'information supplémentaire pertinente, non disponible au moment de la réunion, est fournie par la suite. Finalement, dans les rares cas où des opinions divergentes sont exprimées officiellement, celles-ci sont également consignées dans les annexes du compte rendu.

Foreword

The purpose of these Proceedings is to document the activities and key discussions of the meeting. The Proceedings include research recommendations, uncertainties, and the rationale for decisions made by the meeting. Proceedings also document when data, analyses or interpretations were reviewed and rejected on scientific grounds, including the reason(s) for rejection. As such, interpretations and opinions presented in this report individually may be factually incorrect or misleading, but are included to record as faithfully as possible what was considered at the meeting. No statements are to be taken as reflecting the conclusions of the meeting unless they are clearly identified as such. Moreover, further review may result in a change of conclusions where additional information was identified as relevant to the topics being considered, but not available in the timeframe of the meeting. In the rare case when there are formal dissenting views, these are also archived as Annexes to the Proceedings.

**Évaluation des stocks de buccin des
eaux côtières du Québec**

**Stock Assessments on whelk in the
Quebec's inshore waters**

**3 mars 2009
Institut Maurice-Lamontagne**

**March 3, 2009
Maurice Lamontagne Institute**

**Jean Lambert
Président de la réunion**

**Jean Lambert
Meeting Chairperson**

**Sonia Dubé
Rapporteur**

**Sonia Dubé
Rapporteur**

Institut Maurice-Lamontagne
850, Route de la Mer, C.P. 1000
Mont-Joli, Québec, G5H 3Z4

Juin 2009

June 2009

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2009
© Her Majesty the Queen in Right of Canada, 2009

ISSN 1701-1272 (Imprimé / Printed)
ISSN 1701-1280 (En ligne / Online)

Une publication gratuite de :
Published and available free from:

Pêches et Océans Canada / Fisheries and Oceans Canada
Secrétariat canadien de consultation scientifique / Canadian Science Advisory Secretariat
200, rue Kent Street
Ottawa, Ontario
K1A 0E6

<http://www.dfo-mpo.gc.ca/csas/>

CSAS@DFO-MPO.GC.CA



On doit citer cette publication comme suit :
Correct citation for this publication:

MPO. 2009. Évaluation des stocks de buccin des eaux côtières du Québec; 3 mars 2009. Secr. can. de consult. sci. du MPO, Compte rendu 2009/011.

SOMMAIRE

Ce document renferme le compte rendu de la réunion tenue dans le cadre du processus régional d'évaluation des stocks de buccin des eaux côtières du Québec suivant les saisons de pêche 2006 à 2008. Ce processus de revue s'est déroulé le 3 mars 2009 à l'Institut Maurice-Lamontagne, à Mont-Joli. Cette rencontre réunissait plus d'une vingtaine de participants des domaines des sciences, de la gestion et de l'industrie. Lors de cette rencontre, l'assemblée a revu l'état des stocks de buccin exploités commercialement dans la région du Québec. Ce compte rendu contient donc l'essentiel des présentations et des discussions tenues et fait état des principales recommandations et conclusions émises au moment de la revue.

SUMMARY

This document contains the proceeding from the meeting held within the regional assessment process on whelk stocks in Quebec's inshore waters following the 2006 to 2008 fishing season. This review process was held on March 3, 2009 at the Maurice Lamontagne Institute in Mont-Joli. This meeting gathered more than twenty participants from sciences to management to industry. During this meeting, the assembly reviewed the status of the whelk stocks commercially exploited in the Quebec Region. Therefore, this proceeding contains the essential parts of the presentations and discussions held and relates the main recommendations and conclusions that were presented during the review.

INTRODUCTION

La région du Québec du ministère des Pêches et des Océans (MPO) a la responsabilité de l'évaluation des stocks de plusieurs poissons et invertébrés exploités commercialement dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent. La plupart de ces stocks sont revus annuellement à l'intérieur d'un processus consultatif régional, lequel s'effectue à l'institut Maurice-Lamontagne à Mont-Joli. Ce compte rendu traite de l'évaluation des stocks de buccin des eaux côtières du Québec qui s'est déroulée le 3 mars 2009.

Ce compte rendu fait état des principaux points des présentations et des délibérations qui découlent des activités du comité régional des évaluations de stocks. La revue régionale est un processus ouvert à tout participant en mesure d'apporter un regard critique sur l'état des ressources évaluées. À cet égard, des participants de l'extérieur du MPO sont invités à contribuer aux activités du comité (Annexes 1 et 2) à l'intérieur du cadre de référence défini pour cette revue (Annexe 3). Ce compte rendu fait également état des recommandations émises par l'assemblée. Un résumé de la revue par les pairs a été annexé (Annexe 4).

Les avis scientifiques qui sont produits pour faire suite au processus consultatif régional présentent les résultats des évaluations des populations. Ils décrivent l'état de la ressource et les perspectives futures par rapport au recrutement et à l'abondance des populations. La question de l'impact des pratiques de pêche y est aussi abordée. Ces rapports, ainsi que la série de comptes rendus présentés dans ce document, sont rédigés de façon à ce que l'information scientifique soit disponible aux intervenants de l'industrie des pêches, aux gestionnaires de la ressource, ainsi qu'au public en général.

Ces documents sont publics et disponibles auprès du secrétariat canadien de consultation scientifique (SCCS) à Ottawa. Enfin, des descriptions plus techniques et plus détaillées des évaluations peuvent aussi être disponibles sous la forme de rapports publiés dans la série des documents de recherche du MPO. Ces documents sont aussi disponibles auprès du secrétariat canadien de consultation scientifique (SCCS) à Ottawa.

Ouverture de la rencontre

La biologiste responsable, Mme Sylvie Brulotte, souligne la contribution de Michel Giguère aux travaux de recherche et l'apport des principaux collaborateurs. Elle expose le plan de la présentation et précise les années couvertes par la revue, soit de 2006 à 2008. Suivant cette rencontre, un avis scientifique pour la gestion du stock pour les saisons de pêche 2009 à 2011 sera formulé. Il comprendra une évaluation de l'état des populations, pour les unités de gestion 1 à 15, basée sur les statistiques de la pêche commerciale, sur les données biologiques provenant du programme d'échantillonnage des prises commerciales et sur les données recueillies lors de relevés de recherche dans les zones 1 et 2 en Haute-Côte-Nord.

Contexte

Avant d'entrer dans le détail de l'évaluation par région et par zone, un retour sur la revue de 2005 est effectué. L'historique de la pêche au buccin et les principales mesures de gestion sont également présentées. Les variables et indicateurs utilisés sont passés en revue.

Une première discussion a lieu au sujet du temps d'immersion des casiers à buccin. Pour l'ensemble des zones, à l'exception de la zone 15, un temps d'immersion de 72 heures permet d'intégrer la majorité des données pour le calcul des prises par unité d'effort (PUE). Par contre, pour la zone 15, ce temps d'immersion apparaît insuffisant. Si l'on considère un temps d'immersion de 96 heures, 65 % des données pour la zone 15 sont utilisées.

- Il serait intéressant d'évaluer les PUE en fonction de divers temps d'immersion et possiblement de les standardiser, comme le suggèrent des représentants des sciences.
- L'inefficacité de l'appât, après un certain nombre d'heures, appuie le fait qu'il n'y a pas d'avantage à laisser les casiers plus de 72 heures dans l'eau.
- La Gestion précise que le temps maximal d'immersion est de 72 heures, tel qu'indiqué dans le règlement sur la pêche atlantique.
- Les conditions météo défavorables seraient généralement responsables de l'augmentation du temps d'immersion, comme l'indiquent des intervenants de la pêche.

Des éléments de la biologie de l'espèce sont présentés. Quelques commentaires sont émis par rapport au graphique affichant la taille à la maturité sexuelle par sexe et zone de pêche.

- Les lignes pointillées ont été intégrées au graphique pour relier les tailles maximales entre les zones pour une meilleure visualisation de la figure, comme le souligne la biologiste responsable.
- Des participants suggèrent de préciser la référence à la T_{50} , taille à laquelle 50 % des individus sont matures.
- L'assemblée s'interroge sur l'espèce présente dans l'estuaire (zone 1, 2 et 3) étant donné les tailles inférieures qui y sont rapportées. Mme Brulotte précise qu'avec les informations dont elle dispose présentement, il s'agirait de la même espèce, soit *Buccinum undatum*.

La discussion suivante concerne l'évaluation du diamètre de la coquille en fonction de la hauteur. Bien souvent, les buccins sont brisés, soit au niveau de l'apex ou du canal

syphonal, et la mesure de la hauteur est beaucoup moins précise dans ces cas. Il serait donc intéressant d'avoir une alternative à la hauteur pour évaluer la taille légale.

- Des représentants des sciences suggèrent une relation non complètement linéaire entre les variables « diamètre » et « hauteur », mais plutôt de type colinéaire.
- La mesure du diamètre minimal semble plus simple à établir et comporte moins de risques d'erreurs de mesure que la mesure habituelle du diamètre (mesure perpendiculaire à l'axe de la coquille).
- L'assemblée s'entend sur l'importance d'une mesure simple et efficace à privilégier à bord des bateaux de pêche.
- Des intervenants de la pêche ont développé un outil de tri efficace, soit une trieuse hydraulique leur permettant d'enlever rapidement les captures de moins de 70 mm et de les remettre à l'eau.

Un résumé des rapports d'activités des échantillonneurs, pour la période 2006 à 2008, a été intégré à la présentation.

- Des participants soulignent cette initiative et expriment leur intérêt vis-à-vis le point de vue des échantillonneurs.

La taille minimale légale est établie à 70 mm depuis 2005. En 2008, on compte 89 permis actifs sur 260 permis émis.

- On souligne l'écart important entre le nombre de permis actifs et le nombre de permis émis.
- Des membres de l'assemblée soulèvent la possibilité que certains pêcheurs effectuent une seule sortie en mer par saison afin de conserver leur permis. Durant la période de 2000 à 2005, certains pêcheurs auraient fourni de faux journaux de bord dans certaines zones de la Gaspésie pour conserver leur nombre de casiers. Cette problématique, si elle s'avère vérifiée, pourrait entraîner un biais important dans l'évaluation du stock, laquelle se base notamment sur les données des journaux de bord.

Une figure présentée permet de localiser les quinze zones de pêche.

- Une précision est apportée par des membres de l'assemblée sur les profondeurs plus importantes dans la région des Îles-de-la-Madeleine (zone 15). On parle de 30-35 m comparativement à 5-25 m pour les autres zones.

Les débarquements de buccin en 2008 proviennent principalement de la Côte-Nord (53 %), malgré une baisse importante (50 %) par rapport à la moyenne de 2001 à 2007. L'effort de pêche, exprimé en nombre de voyages, a également diminué de 46% dans cette région. Les débarquements pour les Îles-de-la-Madeleine en 2008 représentent 31 % des débarquements québécois et ceux de la Gaspésie compte pour 16 %. Seule la Gaspésie affiche une hausse des débarquements et de l'effort de pêche par rapport à la moyenne de 2001 à 2007. Le prix moyen au kilogramme est en augmentation dans toutes les régions.

Revue de 2008

Une évaluation détaillée du stock de buccin pour les régions des Îles-de-la-Madeleine, de la Gaspésie/Bas-Saint-Laurent et de la Côte-Nord est réalisée par Mme Brulotte. Le compte rendu en présente les faits saillants. Les commentaires et suggestions des participants sont également rapportés.

Îles-de-la-Madeleine (zone 15)

La carte de la localisation de la pêche, de 2003 à 2008, montre bien le déplacement constant des pêcheurs aux Îles-de-la-Madeleine. Les débarquements ont été de 352 tonnes en 2008. Une tendance à la baisse est constatée depuis 2006. Les PUE, fournies par les journaux de bord, sont les plus élevées du Québec et se maintiennent depuis 2005. Les PUE provenant de l'échantillonnage en mer affichent toutefois des valeurs plus grandes, mais avec des erreurs-types très élevés surtout en 2007 et 2008. La taille moyenne des buccins débarqués s'est maintenue autour de 82-84 mm de 2003 à 2007. En 2008, elle a augmenté à 89 mm.

- D'après l'avis de représentants des sciences, la taille élevée des captures en 2008 reflète un changement dans la distribution spatiale de l'effort de pêche. Ce déplacement de la flotte aurait possiblement permis aux pêcheurs des Îles-de-la-Madeleine de maintenir leurs PUE.
- Afin d'éviter toute confusion dans les graphiques des tailles moyennes et des structures de taille, on propose de remplacer « captures à quai » par « captures en mer ».
- L'échantillonnage commercial comprend 150 buccins par échantillon, comme le précise la biologiste responsable en réponse à la question soulevée.
- Des participants s'interrogent sur une variation possible des PUE à l'intérieur d'une même saison, et sur cet effet dans le temps. Il semble qu'aucune tendance ne soit observée.
- Des représentants des sciences souhaitent que le résumé pour les Îles-de-la-Madeleine fasse état de la mobilité des pêcheurs dans la zone 15. Les données suggèrent l'exploration régulière de nouveaux secteurs par la flotte. Selon l'avis des participants, il s'agit d'une stratégie appropriée pour une pêche durable.

Gaspésie/Bas-Saint-Laurent (zones 11 à 14)

Les débarquements ont augmenté dans les zones 12 et 13, mais diminué dans la zone 11 par rapport à la moyenne de référence de 2001 à 2007. Depuis 2005, il n'y a eu aucun débarquement dans la zone 14. Les PUE ont atteint des valeurs élevées et similaires en 2007 et 2008 dans les zones 12 et 13. Dans la zone 11, les PUE de 2008 ont été les plus faibles de la série historique. Les tailles moyennes sont élevées dans les trois zones exploitées.

- La diminution observée dans les débarquements et les PUE dans la zone 11 demeure inexpliquée. Quelques hypothèses sont avancées par l'assemblée : la faible pression de pêche, les bons rendements dans la pêche au turbot, la présence de pêcheurs inexpérimentés. On propose de faire mention, dans le résumé, d'une baisse non associée à une diminution du stock.
- Un des participants se questionne sur le transport possible, par les courants, des buccins de petite taille. La question demeure en suspens.

-
- L'assemblée souligne les points positifs pour cette région, notamment les débarquements élevés (zones 12 et 13) et la faible proportion de buccins de taille inférieure à la taille minimale de capture. On suggère d'intégrer ces points au résumé.
 - La situation pour cette région ne semble pas préoccupante, comme le mentionne l'assemblée. On propose de le mentionner à l'intérieur du résumé.
 - Considérée dans une perspective historique, l'application de la taille minimale de capture de 70 mm a permis d'assurer une bonne protection du stock, comme le soulèvent des représentants des sciences.

Côte-Nord (zones 1 à 9)

Les débarquements ont diminué dans l'ensemble des zones, sauf dans la zone 6 où ils ont été similaires à la moyenne de référence. Aucun débarquement n'a eu lieu dans la zone 9 en 2007 et 2008. En 2008, les PUE ont diminué dans les zones 1, 3, 4 et 7 par rapport à la moyenne de 2001 à 2007. Elles ont augmenté dans la zone 2 et sont demeurées stables dans les zones 5, 6 et 8. La taille moyenne des buccins débarqués en 2008 a été similaire ou légèrement supérieure à la moyenne de 2004 à 2007 dans toutes les zones, à l'exception de la zone 8 où une baisse a été observée. En 2007 et 2008, la proportion de buccins de taille sous-légale se maintenait en deçà de 9 %, sauf dans les zones 1, 2 et 8 où elle atteint plus de 15 %.

- La pêche au buccin est une pêche complémentaire et, selon l'avis de représentants de la pêche, la réduction observée dans les débarquements et dans l'effort de pêche pour la Côte-Nord serait principalement reliée à un déplacement des activités vers la pêche au turbot. La réduction de l'effort n'est donc pas attribuable à une mesure de gestion ni à une diminution de la ressource.
- Il semble qu'une problématique au niveau des marchés puisse aussi expliquer cette réduction.
- Pour la zone 1, les participants constatent que la valeur élevée du TAC ne protège aucunement le stock.
- L'assemblée s'interroge sur l'augmentation des PUE dans la zone 2, entre 2006 et 2008. Il faut toutefois préciser que l'effort de pêche a été très faible dans cette zone. Est-elle reliée à l'abondance? La question demeure en suspens.
- Les valeurs des débarquements dans la zone 8 seraient dépendantes des demandes de l'usine de transformation en place. Cette remarque s'appliquerait également à d'autres zones.
- Quelques représentants se questionnent sur l'existence d'une taille minimale légale, considérant qu'aucune vérification n'est effectuée dans la zone 8.

Selon les relevés de recherche effectués, la densité des buccins est restée assez stable entre 2005 et 2007 à Forestville et Pointe-aux-Outardes mais elle a diminué à Baie-Comeau. Les amas d'œufs étaient peu présents à Forestville et leur poids moyen y était plus faible qu'à Pointe-aux-Outardes et à Baie-Comeau. Le buccin commun, *Buccinum undatum*, est de loin l'espèce la plus abondante (plus de 99 %) dans les relevés de recherche. Deux autres espèces, soit *B. glaciale* et *B. totteni*, ont également été observés à Forestville et Pointe-aux-Outardes dans des proportions de moins de 1 %.

- Mme Brulotte confirme la présence de buccins de toutes les tailles et dans l'ensemble des stations échantillonnées, en réponse à la question soulevée par l'assemblée.

-
- La drague à pétoncle utilisée pour les relevés de recherche semble donner de meilleurs résultats sur des substrats meubles, bien que son efficacité exacte demeure inconnue. Cette caractéristique de l'engin entraîne possiblement un biais dans la présence des amas d'œufs. Il est suggéré, par quelques participants, d'évaluer ce biais à partir d'une approche complémentaire par vidéo et/ou par plongée sous-marine. Le coût pour obtenir des relevés par des méthodes alternatives apparaît cependant élevé.
 - Certains pêcheurs se questionnent par rapport à l'impact de la drague sur les fonds marins exploités.
 - Quant à l'indice d'exploitation calculé, il est peu réaliste, ce qui confirme que l'efficacité de la drague pour la récolte de buccins est possiblement faible.
 - Des représentants des sciences indiquent que les valeurs de densité obtenues représentent des valeurs relatives et non absolues.
 - Il y a lieu de se questionner, dans l'amorce d'une nouvelle série d'indicateurs, sur le type de données recherchées, comme le précise les Sciences. Une réflexion s'impose également sur la stratégie globale à adopter pour cette espèce côtière en rapport avec l'ensemble des espèces côtières exploitées.

Résumé pour l'ensemble du Québec

Au cours des quatre dernières années, la proportion de pêcheurs actifs se situe entre 34 % et 45 % de permis émis. En 2008, les débarquements au Québec ont été de 1 139 tonnes. La baisse observée depuis 2006, accrue pour la région de la Côte-Nord, est associée en grande partie à une réduction de l'effort de pêche. En 2008, les PUE ont varié entre 1,4 et 20,6 kg/casier selon la zone de pêche. Les tailles moyennes des buccins débarqués en 2008 variaient entre 71 mm et 94 mm.

- Des membres de l'assemblée proposent de présenter les résultats des trois dernières années puisque que la revue par les pairs s'effectue aux trois ans.
- On suggère de préciser que la diminution observée dans les débarquements et l'effort de pêche est associée à des facteurs socioéconomiques.
- Il importe de souligner l'augmentation de la taille moyenne des buccins dans presque toutes les zones.
- Dans le tableau sur la tendance des indicateurs de 2008, on suggère d'évaluer les indices de taille en fonction de la taille à la maturité sexuelle. On propose également de tenir compte du passé récent pour obtenir un meilleur portrait de la situation.

Recommandations

Il est recommandé :

- De maintenir la taille minimale de capture de 70 mm dans toutes les zones.
- D'augmenter la sélectivité de l'engin de pêche afin de faciliter la capture et la manutention.
- De diminuer le TAC dans la zone 1.
- De contrôler l'effort effectif de pêche dans toutes les zones.

Une discussion sur la réduction de l'effort a lieu entre les participants. Les points de vue divergent.

- Des représentants de la gestion précisent que cette approche par l'effort exige plus de temps avant de donner des résultats. L'application d'un TAC apparaît plus efficace.
- Du point de vue des Sciences, le TAC demeure une mesure très arbitraire dans le cas de pêcheries « morcelées » comme celle du buccin dont on ne connaît pas la biomasse sur le fond.
- Des participants soutiennent que le nombre de permis doit être réduit.
- La Gestion précise que seul le ministre a le pouvoir de retirer des permis de pêche.
- On rappelle que la réduction de l'effort peut être appliquée sur le nombre de casiers/jour ou sur le nombre de voyages.
- Il semble inapproprié de modifier la saison de pêche (durée, période) dans le cas d'un permis de pêche complémentaire.
- On suggère aux Sciences de recommander le maintien des débarquements plutôt que de proposer des mesures de gestion.
- Finalement, l'assemblée convient que cette discussion devra se poursuivre dans le cadre d'un autre forum impliquant les divers intervenants.

Demandes de l'industrie

Quelques demandes de l'industrie sont adressées à l'assemblée via la présentation de Mme Brulotte.

- Certains pêcheurs de la Côte-Nord désirent que la taille légale soit réduite dans les zones 1 et 2. Cette demande est refusée par l'assemblée.
- Des pêcheurs souhaitent que le nombre de casiers permis soit augmenté de 100 à 150 dans la zone 13. Cette demande est rejetée par l'assemblée compte tenu des discussions précédentes.
- Lors du comité consultatif tenu en février 2009, certains pêcheurs des Îles-de-la-Madeleine ont demandé une augmentation du nombre de casiers, passant de 100 à 130-140. On précise que cette stratégie vise à atteindre le quota en moins de temps et avec une économie d'essence. Cette demande est également rejetée par l'assemblée.

ANNEXES / APPENDICES

1 - Lettre d'invitation / Invitation Letter



Pêches et Océans Fisheries and Oceans
Canada Canada

Direction des Sciences Science Branch
Région du Québec Quebec Region

Le 19 décembre 2008

Notre réf. / Our ref.

Objet: Invitation à participer au prochain processus régional de revue de l'état des stocks à l'Institut Maurice-Lamontagne.

Madame, Monsieur,

Je désire vous inviter personnellement à participer à la prochaine revue sur l'état des stocks qui aura lieu du 27 janvier au 3 mars 2009 à l'institut Maurice-Lamontagne en tant que participant externe au comité de revue scientifique. L'horaire des revues de même que les cadres de référence des différents stocks sont présentés en annexe.

Le produit de ces rencontres prend la forme d'*Avis scientifiques* pour l'année courante. Des travaux scientifiques additionnels sur des enjeux d'importance affectant la gestion des pêches et leur habitat ainsi que la dynamique des écosystèmes peuvent, par la même occasion, être examinés et évalués. Ces évaluations sont réalisées par des experts responsables des différents stocks de la région du Québec.

Bien que nous fassions tout ce qui est possible pour respecter l'horaire annoncé, il pourrait s'avérer nécessaire de prolonger le temps alloué à cette revue afin de finaliser l'évaluation et de préparer l'avis. Il est aussi important de noter que dans le cas d'espèces pour lesquelles nous devons fournir des avis sur plusieurs unités de gestion, que ces unités ne sont pas traitées indépendamment les unes des autres. Certains éléments communs ou généraux sont souvent traités simultanément et que les avis pour chacune des ces unités de gestion sont finalisés à la fin de la période dévolue à l'espèce afin d'assurer leur cohérence.

L'examen des évaluations se fait par un comité technique composé de scientifiques du MPO, de scientifiques externes, et d'intervenants dans le domaine des pêches ayant une connaissance approfondie de la pêche et qui peuvent contribuer de façon significative aux discussions scientifiques sur ces stocks. Le rôle du comité est d'identifier des questions et/ou des enjeux qui n'ont pas été traités dans les analyses présentées, incluant le déroulement de la pêche et les aspects mathématiques et statistiques, et d'identifier des faiblesses potentielles dans les données et/ou les méthodes utilisées pour les analyses et de contribuer à trouver des solutions à ces problèmes.

Votre rôle à la réunion sera de contribuer significativement, par vos connaissances et votre expérience, à une compréhension accrue de la dynamique du stock et de la pêche et à la préparation des avis scientifiques. Votre participation fournira une valeur ajoutée et une

perspective externe sur les analyses présentées. Vous n'êtes pas invité à titre de représentant de votre secteur d'activité ou de votre organisation, mais bien pour contribuer à notre compréhension de la pêche.

Les discussions qui se dérouleront lors de ces rencontres seront centrées uniquement sur les aspects et enjeux scientifiques des évaluations de stocks et ne sont pas le lieu pour débattre de problèmes de gestion et/ou d'allocation de la ressource. De plus, compte tenu des discussions qui prévalent à ces rencontres, la nature et le contenu de celles-ci doivent demeurer confidentiels jusqu'à ce qu'un avis officiel ait été publié, habituellement quelques semaines après la fin des rencontres sur l'évaluation de l'état des stocks. Cela est particulièrement important dans le cas de pêches gérées par quotas individuels en raison des dangers de transfert de ces quotas basé sur de l'information privilégiée. Pour éviter ce genre de situation, les participants externes acceptent de ne pas acheter, vendre ou échanger des quotas ou des parts de quotas pour la période comprise entre le début des rencontres d'évaluation et la publication des avis scientifiques. Le respect de la confidentialité est également très important dans les situations où des participants doivent quitter une réunion avant qu'elle ne soit complétée. Ces derniers disposent alors d'informations préliminaires qui peuvent différer sensiblement des conclusions retenues par le comité de révision une fois la revue scientifique complétée. Toute divulgation de ces informations préliminaires serait non seulement contraire au principe de confidentialité évoqué précédemment, mais pourrait contribuer à la diffusion d'informations erronées sur l'état des ressources marines.

Si vous avez de l'information inédite à présenter, nous vous encourageons à soumettre des contributions écrites parce qu'il s'agit de la façon la plus efficace de contribuer aux évaluations. Dans la mesure du possible, celles-ci devront toutefois nous être acheminées au moins 10 jours avant la date prévue de la réunion. Les contributions orales seront aussi les bienvenues. Les participants externes sont priés de se présenter avec un sommaire de leur perspective pour la dernière année et, si possible, avec toute information pertinente en relation avec les années précédentes. Ces sommaires constitueront une bonne base pour la section *Points de vue additionnels des intervenants des Avis scientifiques*. Les documents seront acceptés dans les deux langues officielles, mais ne seront pas traduits.

Ces réunions se déroulent habituellement en français. Cependant, un service d'interprétation simultanée sera disponible pour les revues sur le crabe des neiges et les poissons de fond.

Les participants ont la responsabilité de prendre les arrangements nécessaires en ce qui a trait aux réservations d'hôtel et de transport ainsi que d'en assumer les coûts.

Veuillez contacter M. Charley Cyr par téléphone au (418) 775-0825, par télécopieur au (418) 775-0740 ou par courriel à Charley.Cyr@dfo-mpo.gc.ca pour nous aviser si vous comptez être des nôtres, pour nous informer si vous prévoyez faire une présentation écrite ou orale, ou encore si vous avez des questions ou suggestions concernant le déroulement de ce processus de revue scientifique. Veuillez noter que l'horaire de toutes les revues sur l'état des stocks ainsi que les termes de référence se retrouvent sur le site web du Secrétariat canadien de consultation scientifique à l'adresse suivante :

http://www.meds-sdmm.dfo-mpo.gc.ca/csas/applications/Events/event_f.asp

Veuillez agréer, madame, monsieur, mes salutations distinguées.

Ariane Plourde
Directrice régionale, Sciences / Regional Director, Sciences

p. j./ Encl.

2 - Liste des participants / Participant List

Nom / Name	Affiliation / Affiliation
Archambault, Diane	DRS/DSHA
Beaudoin, Madeleine	DAISS Côte-Nord
Bélanger, Frédérique	Halieutec - STEP
Boudreau, Mélanie	DRS/DSHA
Bourdages, Hugo	DRS/DSHA
Brulotte, Sylvie	DRS/DSHA
Courtemanche, David	MPO - Gaspé
Cyr, Charley	DRS/DSHA
Desgagnés, Mathieu	Stagiaire (DRS/DSHA)
Dubé, Pierre	RPHMCN
Dupuis, Mario	RPPNG
Fréchette, Marcel	DRS/DSHA
Gascon, Dominique	DRS/DSHA
Gendron, Louise	DRS/DSHA
Gosselin, Serge	DRS/DAISS
Lambert, Jean	DRS/DSHA
Leblanc, Sylvette	MPO - IDM
Mark, Suzanne	DSOE
Méthot, Chantal	DRS/DSHA
Morisset, Jean	MPO - Sept-Îles
Paille, Nathalie	DRS/DSHA
Richard, Josée	MPO - IDM
Sainte-Marie, Bernard	DRS/DSHA
Savard, Louise	DRS/DSHA

Halieutec – STEP : Halieutec - Service de technologie en pêche

RPPNG : Regroupement des pêcheurs professionnels du Nord de la Gaspésie

RPHMCN : Regroupement des pêcheurs de la Haute et Moyenne-Côte-Nord

CADRES DE RÉFÉRENCE

Réunions du processus consultatif régional de la région du Québec sur le buccin des eaux côtières du Québec

Institut Maurice-Lamontagne, 850 route de la mer, Mont-Joli, Qc

3 mars 2009

Contexte

La direction des sciences de la région du Québec du MPO effectue l'examen de certains stocks d'invertébrés et de poissons de fond du golfe du Saint-Laurent en support à la gestion des pêches. La gestion des pêches et de l'aquaculture a demandé un avis sur l'état des stocks de buccin des eaux côtières du Québec en 2009.

Objectifs

- Formuler un avis scientifique pour la gestion des stocks de buccin des eaux côtières du Québec (unités de gestion 1 à 15) pour les saisons de pêche 2009 à 2011. Cet avis comprendra :
 - Une évaluation de l'état du stock de buccin basée sur :
 - une mise à jour des statistiques de la pêche commerciale (prises, effort, prises par unité d'effort) ;
 - les données biologiques provenant du programme d'échantillonnage des prises commerciales (fréquences de taille) ;
 - les données recueillies lors de relevés de recherche des zones 1 et 2 en Haute-Côte-Nord (densité, recrutement et structure de taille).
 - Les perspectives et/ou recommandations, pour les unités de gestion 1 à 15 pour les saisons de pêche 2009 à 2011, basées sur la tendance de l'ensemble des indicateurs provenant des activités de pêche et de recherche.

TERMS OF REFERENCE

Meetings of the Regional Advisory Process for the Quebec Region on whelk in the Quebec's inshore waters

**Maurice Lamontagne Institute
850, route de la mer, Mont-Joli, Qc**

March 3, 2009

Background

DFO Quebec Science Branch reviews the status of some Gulf of St. Lawrence invertebrates and groundfish stocks in support of management of the fishery. Fisheries and Aquaculture management has requested a scientific advice on whelk in the Quebec inshore waters in 2009.

Objectives

- Provide scientific advice on the management of whelk stocks in Quebec's inshore waters (management units 1 to 15) for fishing seasons 2009 to 2011. This advice shall include:
 - An assessment of the whelk stock status based on:
 - an update of the fishery statistics (landings, effort, CPUE);
 - commercial sampling program data (size structure);
 - data gathered during research survey in zone 1 and 2 in Upper North Shore (density, recruitment and size structure).
 - Perspectives and/or recommendations, for management units 1 to 15 for the 2009 to 2011 fishing season, based on the trends of all available indicators from fishery and research activities.

Produits

- Avis scientifiques du SCCS sur le buccin des eaux côtières du Québec.
- Compte rendus du SCCS contenant un résumé des discussions

Participation

- La direction des Sciences et de la Gestion des Pêches du MPO
- Industrie de la pêche
- Représentants provinciaux
- Communautés ou organisations autochtones

Products

- CSAS Science Advisory Report on whelk in the Quebec inshore waters.
- CSAS Proceedings summarizing the discussion.

Participation

- DFO Science and Fisheries Management
- Fishing industry
- Provincial representatives
- Aboriginal Communities / Organizations

**Revue par les pairs des saisons de pêche 2006 à 2008 du buccin commun
des eaux côtières du Québec**

Un bref historique de la pêche au buccin au Québec a été présenté. Une analyse du nombre d'observations provenant des journaux de bord utilisés pour le calcul des prises par unité d'effort (PUE) moyennes a été effectuée. Il a été démontré que l'utilisation des observations ayant 72 h et moins de temps d'immersion est généralement appropriée pour la presque totalité des zones et tient compte de plus de 70 % des observations. Cependant, pour la zone 15, un temps d'immersion de 96 h et moins a été utilisé pour s'assurer qu'un nombre suffisant d'observations soit conservé.

Le buccin est un gastéropode sédentaire et nécrophage. La taille où 50 % des individus atteignent la maturité sexuelle varie entre 50 et 80 mm selon la zone de pêche. Les sexes sont séparés et l'accouplement a lieu au printemps dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent. La femelle pond en été. Les œufs sont enfermés dans des capsules chitineuses agglomérées en une masse de plusieurs centimètres de diamètre collée au substrat. Les juvéniles émergent des capsules après cinq à huit mois de développement.

La pêche au buccin est une pêche côtière qui se pratique à l'aide de casiers de type conique ou pyramidal. Il existe 15 zones de pêche réparties en trois secteurs : la Côte-Nord (zones 1 à 9), la Gaspésie – Bas-Saint-Laurent (zones 11 à 14) et les Îles-de-la-Madeleine (zones 10 et 15). La pêche est réglementée dans toutes les zones par le nombre de permis, le nombre et le volume des casiers, la saison de pêche et la taille minimale de capture. De plus, les débarquements sont contingentés dans les zones 1, 2 et 15.

Les débarquements québécois de buccin ont atteint un pic en 2003 avec 2 000 t. Depuis, les débarquements ont diminué jusqu'à 1 139 t en 2008. Cette dernière année, 53 % des débarquements de buccins provenaient de la Côte-Nord, 31 % des Îles-de-la-Madeleine et 16 % de la Gaspésie. Les débarquements de 2008 ont baissé de 50 % sur la Côte-Nord, ont augmenté de 40 % en Gaspésie – Bas-Saint-Laurent et ont diminué de 11 % aux Îles-de-la-Madeleine par rapport à la moyenne de référence 2001-2007. Il n'y a eu aucun débarquement provenant des zones 9, 10 et 14 depuis 2007.

L'effort de pêche, exprimé en nombre de voyages, a atteint un maximum de 3 402 en 2003, suivi d'une baisse graduelle jusqu'en 2008, où 1 905 voyages ont été effectués. Des voyages de la dernière année, 1 113 provenaient de la Côte-Nord, 601 de la Gaspésie – Bas-Saint-Laurent et 191 des Îles-de-la-Madeleine. En 2008, l'effort de pêche a augmenté de 33 % en Gaspésie et a diminué de 46 % en Côte-Nord et de 6 % aux Îles-de-la-Madeleine par rapport à la moyenne de référence 2001-2007.

En 2008, les PUE ont varié de 1,4 à 7,4 kg/casier, sauf dans les zones 2 et 15 où elles ont été respectivement de 11,9 et 20,6 kg/casier. Depuis 2005, les PUE ont été assez stables ou légèrement à la hausse dans la majorité des zones (1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 12, 13 et 15). Dans les zones 7 et 11, une baisse des PUE de l'ordre de 28 et 45 % a toutefois été observée en 2008 par rapport à la moyenne de référence 2001-2007.

Pour une même zone de pêche, la taille moyenne des buccins débarqués était habituellement stable ou à la hausse en 2007 et 2008. Par contre, ces tailles étaient faibles dans les zones 1 (78 mm), 2 (72 mm) et 8 (71 mm), soit près de la taille légale de capture. Ces faibles tailles moyennes s'expliquent par des proportions élevées (> 15 %) de buccins de taille sous-légale dans les débarquements. Au cours des années, la tendance de la taille moyenne des buccins ≥ 70 mm a varié de façon similaire à celle de la taille moyenne de l'ensemble des buccins échantillonnés en étant toutefois légèrement supérieure.

Deux relevés de recherche ont été réalisés, en 2005 et 2007, dans les secteurs de Forestville, Pointe-aux-Outardes et Baie-Comeau en Haute-Côte-Nord (zones 1 et 2). Une drague à pétoncle de type Digby, dont les paniers étaient doublés d'un maillage de 19 mm, a été utilisée. Les densités de buccins communs recueillis lors de ces relevés variaient entre 0 et 1,18 buccins/m². Des densités totales moyennes de 0,07, 0,03 et 0,43 buccin/m² ont été obtenues pour les secteurs de Forestville, Pointe-aux-Outardes et Baie-Comeau respectivement. Les densités des buccins ≥ 70 mm ont été de 0,03, 0,02 et 0,07 buccin/m² respectivement pour ces mêmes secteurs. La taille des buccins capturés a varié de 10 à 112 mm de hauteur de coquille. Pour chacun des secteurs, la structure de taille des deux années d'échantillonnage était assez similaire. La présence et le poids des masses d'œufs étaient nettement plus faibles dans le secteur de Forestville qu'aux deux autres secteurs échantillonnés. Ces résultats pourraient être liés à la nature du substrat dans chacun des secteurs et à l'efficacité de la drague sur ces différents substrats. La presque totalité (> 99 %) des buccins récoltés était de l'espèce *Buccinum undatum* (buccin commun). Seulement quelques *Buccinum totteni* et *Buccinum glaciale* ont été observés.